

Informations sur votre séjour ou déplacement (covoiturage, train), joindre :

Bernard MOULIN : 04 78 29 56 15 ou 06 19 62 02 49 ou 06 21 37 48 56
bea.moulin@wanadoo.fr

Et consulter le lien suivant après inscription : <http://hce.asso.fr/covoiturage>

Encadrement du séjour :

Cécile BORGHINI : 06 07 12 43 20, à joindre en cas d'extrême nécessité.

Matériel à emporter (10 kg maximum)

Couchage : duvet de type montagne (classé « confort » jusqu'à 0°), matelas de camping, couverture de survie, lampe de poche...

Bagages et matériel de randonnée :

- ✓ Pour tous : grand sac (type sac de sport mais pas de valise) gourde, grand sac plastique.
- ✓ Pour les passagers en joëlette, pas besoin de petit sac à dos (affaires de la journée), des sacoches sont à disposition sur la joëlette.
- ✓ Pour les accompagnateurs : chaussures de randonnée indispensables (à ne pas confondre avec des « baskets »), possibilité d'amener une tente de randonnée (2/3 places), sac à dos 40 à 50 l (pour porter les affaires du bivouac), gants type cycliste facultatifs.

Protection contre * le froid: ensemble chaud (haut et bas), vêtements polaires si possible, gants, bonnet, chaussettes chaudes.

* **la pluie et le vent** : cape de pluie, coupe-vent...

* **le soleil** : lunettes, chapeau, crème solaire, stick pour lèvres...

Et puis : médicaments personnels, instruments de musique, carnets de chants, jeux de société, tout ce qui peut servir à l'animation des soirées...

Pour les passagers en joëlette : prenez un fauteuil manuel (non électrique). Vous pouvez, si vous le souhaitez, emporter un casque type cycliste. Ne pas oublier **bassin ou urinal** si vous en avez besoin (surtout pour la nuit).

Matériel collectif fourni

Joëlettes, 2 grandes tentes, matériel de cuisine et couverts complets, pharmacie de premiers secours, abri et chaises WC, véhicule pour le transport des bagages d'une étape à l'autre, un âne bâté pour porter le pique-nique et le matériel du bivouac.

Handi Cap Evasion

32 chemin de la Creuzette 69270 Fontaines sur Saône
<http://www.hce.asso.fr>
hce@free.fr



Balcons du Mont-Blanc

(Aiguillette des Posettes – 2 200m)

Le Massif du Mont Blanc au dessus de la vallée de Chamonix offre toutes les caractéristiques de la haute montagne : grands glaciers, arêtes abruptes, dômes enneigés...

Si la randonnée dans ce massif est plutôt « minérale » celle dans les Aiguilles Rouges (le massif qui lui fait face) permet d'alterner les milieux : forêt, pâturage, sommets... et offre la possibilité d'admirer des panoramas somptueux.

Ce séjour, mêlant hébergement en camping et bivouac en altitude, nous fera rayonner le long de la haute vallée de l'Arve afin d'admirer le massif du Mont-Blanc sous toutes ses coutures.

Du 21 juillet au 28 juillet 2018

◆ Rendez-vous :

Début du séjour : samedi 21 juillet 2018 à 17h au camping Pierre Semard
400 chemins des Frasserands - Montroc 74400 Argentière

Fin du séjour : samedi 28 juillet 2018 à 10h au camping Pierre Semard

Localisation : Haute Savoie (74)

◆ **Accès :** il est **impératif** de respecter l'heure de RdV sur place ou en gare

Par la route : prendre direction Chamonix puis Argentière, puis prendre sur la droite direction le Tour. Au hameau de Montroc prendre sur la gauche avant la gare une petite route : le camping est indiqué.

Par le train : ramassage possible (pour ceux qui le demandent) en gare SNCF de St Gervais les Bains - le Fayet, le samedi 21 juillet à 16 h. Pour les personnes marchant, continuer par le petit train pittoresque du Mont Blanc (rouge et blanc) jusqu'à la gare de Montroc. Le camping est situé à 700m de la gare de Montroc. Retour par les mêmes gares.

◆ Descriptif du séjour :

- Séjour : 2 jours en étoile, 4 jours en itinérance

- Hébergement : 5 nuits en camping aménagé et 2 nuits en bivouac (1) = portage d'un sac adapté pour 2 jours de randonnée.

- Difficulté : séjour à caractère « très montagne », une bonne condition physique est indispensable.

◆ Tarifs

Participants	Tarifs
Personne handicapée en Joëlette (PJ)	300 €
Personne Handicapée Marchant (HM)	150 €
Accompagnateur Actif (AA)	60 €
Simple Accompagnant (SA)	150 €

L'adhésion à l'association (obligatoire) et l'inscription au séjour, doivent être réglées par **chèques distincts**. Les tarifs d'inscription sont tout compris, hormis le voyage jusqu'au départ du séjour.

Pour tous les participants, **la totalité du montant** doit être réglée **lors de l'inscription** (possibilité d'envoyer des chèques à encaissements différés dont la date doit être indiquée au dos de chaque chèque).

Balcons du Mont-Blanc

➤ Programme :

1^{er} jour : Accueil des participants à 17h, au camping Pierre Semard à Montroc situé à 1 365 m d'altitude.

2^{ème} jour : Initiation à la joëlette le long du torrent de l'Arve et sur le plateau du Planet. Retour par le village d'Argentière jusqu'au camping (D+ 250m, D- 250m).

3^{ème} jour : Départ par le chemin des Diligences jusqu'au hameau de La Poyat pour rejoindre celui des Granges puis les alpages de Loria (2 000m) pour notre 1er bivouac (1) face aux Aiguilles d'Argentière et celles du Tour... (D+ 800m).

4^{ème} jour : Retour dans la vallée par les Granges puis le vallon de Berard. Nous longerons le torrent jusqu'à sa cascade, puis rejoindrons le chemin des Diligences pour le retour au camping. (D+ 100 m, D - 800m).

5^{ème} jour : Les choses sérieuses commencent avec le 1^{er} sommet : **l'Aiguillette des Posettes** (2 200m) pour une vue à 360 degrés : un coup d'œil permet d'admirer le Massif du Mont-Blanc, celui des Aiguilles Rouges et également la Suisse toute proche et son barrage d'Emosson. Nuit au camping (D+ 750m).

6^{ème} jour : Transfert en petit train jusqu'aux Houches. Et nous voilà partis pour 2 jours en montagne face au Mont-Blanc. Un chemin relativement roulant nous permet de rejoindre les chalets de Chailloux, puis « plan Benoit » (2 100m), bivouac (1) avec un joli panorama, face au Mont Blanc (D+ 800m).

7^{ème} jour : Redescente dans la vallée en passant par le petit lac Noir. Retour en train et véhicule HCE pour rejoindre notre camping pour la dernière nuit. (D+ 380m, D- 950m).

8^{ème} jour : Séparation de la troupe à 10h.